

soutenait contre eux, et il déclara très-orthodoxe la même proposition que son prédécesseur avait excommuniée.

Cependant le saint-père avait délibéré plus d'une année, et avait même écrit en Afrique pour s'éclairer des opinions des savants. Ferrand, disciple de saint Fulgence, habile théologien, répondit à la consultation avec toute la subtilité des prêtres de nos jours. Il conclut conformément à la doctrine de son maître et très-favorablement pour l'empereur, qu'on pouvait dire : « Ce n'est pas un de la Trinité qui a souffert et qui est mort, mais bien une des trois personnes de la Trinité. »

Le pape lança des anathèmes contre les religieux grecs qui étaient venus à Rome pour défendre leur doctrine, et surtout contre Cyrus, député des moines acémètes : en humiliant ainsi les nestoriens, Jean relevait les acéphales, protégés par l'impératrice, et faisait comprendre aux deux partis ce qu'ils n'oublièrent pas dans la suite, que le saint-siège n'était pas inflexible, et qu'avec de l'or on pouvait obtenir la rétractation d'un premier jugement.

Vers la même époque, Jean reçut des lettres de saint Césaire d'Arles et des autres prélats des Gaules, relativement à Contumeliosus, évêque de Riez, convaincu de crimes énormes par sa propre confession. Le pontife ordonna que cet évêque serait interdit de toutes ses fonctions et enfermé dans un monastère pour faire pénitence le reste de ses jours.

Le pape Jean Mercure mourut le 26 avril 535, après avoir tenu le siège trois ans et quatre mois.

AGAPET,

JUSTINIEN,
empereur d'Orient.

59^e PAPE.

CHILDEBERT,
roi de France.

Éducation d'Agapet. — Son élection. — Il rétablit la mémoire de l'antipape Dioscore. — Lettre de l'empereur au pape. — Suite de l'affaire de Contumeliosus. — Sentiment d'Agapet sur l'aliénation des biens de l'Église. — Il reconnaît la supériorité des conciles. — Il veut établir des écoles. — Conquêtes de Bélisaire. — Théodat choisit Agapet pour son ambassadeur à Constantinople. — Pauvreté du pape. — Miracles qu'on lui attribue. — Il est reçu avec de grands honneurs. — Il refuse sa communion au patriarche Anthime. — Réflexions sur l'autorité des papes. — Justinien interroge le pontife. — Plaintes des acéphales. — Grossièreté d'Agapet. — Il persuade à l'empereur qu'Anthime est hérétique, et le fait chasser de son siège. — Agapet néglige les affaires de Théodat et trouble le repos des Églises d'Orient. — Mort du pape.

Le prêtre Gordien, père de Rustique Agapet, avait fait élever ce fruit de l'amour conjugal avec le plus grand soin. Il le plaça très-jeune dans le clergé de Rome, où Agapet exerça les premières fonctions de la cléricature dans l'église des martyrs saint Jean et saint Paul; ensuite il fut nommé diacre, puis recteur de la même église : enfin ses grandes vertus le firent juger digne d'occuper la chaire de saint Pierre après la mort de Jean Mercure.

Le clergé et le peuple ayant réuni leurs suffrages en sa

faveur, il reçut l'ordination épiscopale, et fut reconnu souverain pontife.

Son administration commença par un acte de justice : le saint-père fit brûler publiquement au milieu de l'église les libelles d'anathèmes que Boniface avait extorqués par fourberie aux évêques et aux prêtres contre Dioscore, son compétiteur. Il flétrit en cette circonstance la mémoire de son prédécesseur, et, par une générosité admirable, il préféra une justice équitable à la vaine gloire de son siège, auquel il n'attribuait pas le divin privilège de l'infailibilité.

Aussitôt que l'empereur Justinien eut reçu la nouvelle de l'élection d'Agapet, il envoya le prêtre Héraclius, en qualité d'ambassadeur, pour lui adresser ses félicitations : dans sa lettre, il exposait au saint-père que pour faciliter la conversion des ariens il était nécessaire de leur offrir dans l'Église le même rang qu'ils occupaient dans leur secte. Le pontife en répondant aux compliments de l'empereur, approuva son zèle pour la réunion des ariens ; mais il lui représenta que les papes eux-mêmes n'avaient pas le pouvoir de changer les canons, qui défendaient de conserver dans les ordres les hérétiques réconciliés.

L'affaire de Contumeliosus, évêque de Riez, n'avait pas été terminée par le jugement de Jean Mercure ; et le prélat en appela au saint-siège de la sentence de ses collègues et de la décision de Jean II. Agapet écrivit alors à saint Césaire que d'après la demande de Contumeliosus, il avait délégué des juges pour examiner les décisions des évêques des Gaules, et qu'en attendant le résultat des enquêtes des commissaires, le prélat aurait la liberté de retourner à son Église, mais sans

exercer aucune fonction épiscopale. Il engageait le conseil de la province à lui rendre son bien particulier pour qu'il eût de quoi vivre, sans lui permettre toutefois la disposition des revenus de l'Église, qui devaient être gérés par un archidiacre visiteur.

Saint Césaire d'Arles consulta ensuite le saint-père sur un point de discipline qui divisait les évêques des Gaules, et lui demanda si les pasteurs avaient le droit d'aliéner les fonds de l'Église dans les circonstances difficiles. Agapet répondit que les constitutions défendaient ces sortes d'aliénations, et qu'il n'osait point donner son autorisation pour les enfreindre. « Ne croyez pas, ajoute le pape, que mes conseils soient » dictés par avarice ou pour un intérêt temporel ; mais considérant le compte terrible que je dois rendre à Dieu du » troupeau qu'il m'a confié, je cherche à le diriger dans le » chemin de la vie éternelle, et je fais observer les décisions » du dernier concile. »

L'assemblée dont il parlait n'était cependant qu'un synode national tenu en Italie sous le pontife Symmaque : Agapet déclarant qu'il est obligé de se soumettre au jugement des conciles, condamne l'ambition des évêques de Rome, ses successeurs, qui ont prétendu s'élever même au-dessus des conciles universels.

Animé par les plus louables intentions, le saint-père établit des écoles publiques pour l'instruction de la jeunesse, et s'occupait d'extirper l'ignorance qui avait gagné jusqu'aux premières classes de la société. Bien différent de ses prédécesseurs, il prétendait que les plus belles dispositions, si elles ne sont nourries par l'étude, s'altèrent insensiblement et se

changent quelquefois en vices grossiers. Le célèbre Cassiodore se joignit à lui pour faciliter l'exécution de cette noble entreprise ; mais la guerre attira bientôt leur attention sur d'autres objets. Justinien avait confié le commandement de ses armées à Bélisaire, grand capitaine et tacticien consommé : le général grec poursuivant ses conquêtes avec une rapidité surprenante, arracha l'Afrique aux Vandales, et vint porter ses armes victorieuses jusqu'en Italie, où il répandit la terreur parmi les Goths.

Théodat, effrayé de la marche du conquérant, songea d'abord à quitter ses états ; mais ensuite, cédant aux conseils de ses ambassadeurs, qui connaissaient la dévotion stupide de l'empereur, il résolut de se servir de la religion pour arrêter Bélisaire. Il ordonna à Agapet de se rendre à Constantinople pour négocier la paix ou une cessation d'armes, menaçant de passer tous les Romains au fil de l'épée s'il échouait dans sa mission.

Le saint-père s'excusa sur son grand âge et sur son extrême pauvreté, demandant à ne point entreprendre un si long voyage ; mais les nouveaux ordres du prince furent accompagnés de menaces si terribles, que le pape fut obligé d'obéir. Agapet, pour défrayer les dépenses de sa suite, engagea les beaux calices, les vases sacrés d'or et d'argent enrichis de pierreries, dont la piété des fidèles avait orné les églises ; et sur ces précieux gages les trésoriers fournirent l'argent nécessaire pour le voyage. Nous devons ajouter à la louange de Théodat, qu'ayant été instruit de cette action, il remboursa de ses deniers les sommes empruntées, et fit rendre aux églises tous leurs ornements.

Lors de son arrivée en Grèce, le pontife, d'après le récit de saint Grégoire, fit un miracle éclatant en guérissant un homme qui ne pouvait ni marcher ni se lever ; nous abandonnons les particularités de ce prodige à la crédulité des légendaires.

Depuis une année, Épiphané, patriarche catholique de Constantinople, était mort, et Anthime, évêque de Trébizonde, avait été élevé à sa place par le crédit de l'impératrice Théodora. Il passait pour orthodoxe comme son prédécesseur, et cette croyance lui avait valu l'honneur d'être nommé commissaire dans les conférences contre les hérétiques sévériens. Mais Éphrem, patriarche d'Antioche, qui soupçonnait ses liaisons secrètes avec les acéphales, écrivit pour le démasquer, et publia des manifestes qui furent répandus dans toutes les Églises, il adressa même une supplique à l'empereur pour qu'on obligeât le nouveau chef du clergé de sa capitale à faire une profession de foi orthodoxe dans ses lettres synodales. Anthime obéit au prince, fit une déclaration conforme aux doctrines de l'Église, et l'envoya aux évêques d'Orient et d'Occident, qui partagèrent immédiatement sa communion. Néanmoins, son esprit de tolérance, bien connu des acéphales, détermina les chefs de la secte, Sévère d'Antioche, un prélat nommé Pierre d'Apamée, et un moine syrien appelé Zora, à rentrer dans Constantinople. Ces hérétiques tinrent d'abord leurs assemblées dans des maisons particulières, où l'impératrice et Comiton, sa sœur, se rendaient souvent avec leurs amants et une foule de jeunes seigneurs de la cour de Justinien ; ensuite leur audace s'accrut dans la proportion de leurs succès ; ils bâtirent des temples,

administrèrent les sacrements, reçurent des offrandes et firent de nombreux prosélytes. Les prêtres catholiques, qui voyaient diminuer chaque jour leur importance et leurs revenus, portèrent plainte à l'empereur contre Anthime, et chargèrent plusieurs députés d'aller à la rencontre du saint-père, qui était en route, afin de le prévenir contre le patriarche.

Agapet fut reçu à Constantinople avec de grandes démonstrations de respect; ce qui l'engagea, dès le jour même de son entrée dans la ville, à abuser de la déférence qu'on lui avait montrée, à refuser de recevoir le patriarche Anthime, que les orthodoxes accusaient de favoriser les eutychiens, et sans même connaître quelle était sa profession de foi, à le rejeter comme intrus.

Cette action condamnable est citée par les prêtres d'Occident comme un exemple de l'autorité suprême dont les anciens papes ont usé. « Ainsi le pontife seul, disent-ils, et sans » assembler aucun concile, a déposé l'évêque de la nouvelle » Rome. » Le Père Doucin, quoique jésuite, avoue que cet exemple est mal choisi; « car il ne s'agit nullement de dépo- » sition; on ne peut déposer qu'après une élection légitime, » ajoute-t-il, et comme l'élévation d'Anthime au patriarcat » n'avait point été reçue par le clergé de Rome, Agapet n'a- » vait pas besoin d'un concile pour lui refuser sa communion. » Le pape et chaque patriarche était en droit d'agir de même, » lorsque l'élection de leurs collègues paraissait vicieuse ou » même suspecte. Dans une circonstance semblable, personne » ne pouvait ignorer les causes essentielles qui rendaient » Anthime indigne du siège patriarcal..... »

Sévère et tous les acéphales, outrés de l'orgueil du pon-

tife, se rendirent immédiatement auprès de l'impératrice pour concerter avec elle les moyens de perdre l'évêque de Rome. On convint d'inspirer à Justinien des soupçons sur les croyances du pape, et de le faire passer pour un partisan du nestorianisme, comme ses prédécesseurs en avaient été accusés.

Malgré son extrême dévotion, l'empereur accueillit ces accusations contre Agapet avec d'autant plus d'empressement, qu'il était mécontent de la hauteur avec laquelle on traitait son patriarche, et de la correction qui lui avait été faite à lui-même. En effet, l'année précédente, lorsqu'il avait envoyé à Rome un édit contenant sa profession de foi, le saint-père avait répondu avec fierté « que chacun devait rester à sa » place, et qu'il ne pouvait approuver l'autorité que s'arro- » geait un laïque d'enseigner publiquement les fidèles. »

Dans cette disposition d'esprit, l'empereur pressa le pontife de questions sur la doctrine, non pour satisfaire sa passion de controverse religieuse, mais afin d'acquérir les preuves de son hérésie.

D'autre part, les prélats de la faction de Sévère, envoyés par l'impératrice, ne cessaient de représenter à Justinien que l'évêque de Rome était venu troubler la paix de l'Orient. « Depuis » l'élection d'Anthime, seigneur, lui disaient-ils, n'avez-vous » point vu les acéphales parfaitement bien disposés et prêts » à faire tout ce que vous exigiez d'eux? Sévère lui-même » a promis à votre clémence de soumettre sa doctrine au » jugement de l'Église romaine; mais il n'avait pas supposé » qu'il trouverait sur le trône de cette Église un vieillard aussi » dur et aussi inflexible que celui-ci. De grâce, seigneur, » considérez sur quoi est fondé tout ce scandale; sur une

» simple formalité qui se réduit à décider si, pour le plus
 » grand bien de l'Église universelle, la ville de Constanti-
 » nople peut se passer d'Anthime, ou si elle préfère lui don-
 » ner le titre de patriarche plutôt que celui d'évêque. »

Justinien, convaincu par les raisonnements de ses prélats, s'abandonna à son ressentiment contre Agapet, et à la première conférence qu'il eut avec le pontife, il lui dit avec émotion : « Je suis déterminé à repousser vos injustes prétentions, » saint-père, il n'y a plus à balancer; recevez-nous à votre » communion, ou préparez-vous à être conduit en exil. » Cette menace n'effraya point Agapet, qui répondit avec audace : « Il est vrai que je me suis trompé, seigneur, lorsque » je me suis rendu auprès de vous avec un si grand em- » pressement; j'espérais trouver un empereur chrétien, et » j'ai rencontré un nouveau Dioclétien. Eh bien! que Dioclé- » tien apprenne que l'évêque de Rome ne craint point ses » menaces, et qu'il refuse de se soumettre à ses ordres! »

L'empereur, naturellement bon et dévot, au lieu de punir cette témérité, changea de discours; et lorsque la conversation fut devenue plus paisible, le pape lui dit : « Pour vous » faire comprendre que votre prétendu évêque est un homme » très-pernicieux à la religion, je vous supplie de me per- » mettre de l'interroger sur les deux natures de Jésus-Christ. » Soyez persuadé, ajouta le prêtre rusé, que ce n'est ni pour » éviter l'exil, ni pour chercher un accommodement, que je » vous propose de le mettre à cette épreuve; mais afin que » vous connaissiez le patriarche Anthime. »

Justinien donna ses ordres pour qu'on fit venir en sa présence les deux adversaires, et la conférence commença : le

pontife aborda les questions religieuses sur les mystères de l'incarnation; il développa longuement les points de théologie qui avaient rapport à la proposition, et quand il eut épuisé toutes les ressources de la controverse, il somma le patriarche de reconnaître l'orthodoxie de sa doctrine. Anthime repoussa victorieusement les attaques du pontife, et conclut en déclarant qu'il n'existait pas deux natures en Jésus-Christ. Agapet, furieux de sa défaite, lança des anathèmes contre Anthime, contre Sévère, contre Pierre d'Apamée, contre Zora et contre plusieurs autres prélats dont les noms seraient restés dans l'oubli sans l'excommunication. Ensuite il obtint du monarque l'ordre de déposition contre Anthime, et il consacra le nouveau patriarche de Constantinople.

Après avoir troublé l'Orient pendant quatre mois, le saint-père fut frappé d'une maladie inconnue qui l'emporta en quelques jours. Ses funérailles furent célébrées par des cantiques d'allégresse; et lorsqu'on transporta son corps à la cathédrale, les portiques, les places publiques, les fenêtres et les toits des maisons se trouvèrent encombrés d'une multitude de fidèles qui voulaient le contempler. Les historiens placent l'époque de la mort d'Agapet au 25 novembre 536; ils assurent qu'aucun patriarche, aucun évêque, ni aucun empereur, n'avaient été inhumés avec une aussi grande pompe, et dans la solennité de fêtes aussi extraordinaires : le corps fut embaumé, placé dans un cercueil de plomb, et transporté à Rome.

Les prêtres exaltent les vertus de ce pape; Libérat, diacre de Carthage, le représente comme un saint person-

nage, doué d'une profonde sagesse et d'une extrême habileté, surtout dans les matières ecclésiastiques. Cependant il convient que ce fut à son instigation que les évêques de Syrie et les abbés de Constantinople se soulevèrent contre l'empereur Justinien, et l'obligèrent à proscrire Sévère et ses amis; il avoue que les prélats rebelles osèrent menacer le prince d'étendre la révolte dans les provinces; et que l'empereur, toujours à la sollicitation du pape, eut la lâcheté de rendre un édit qui défendait aux acéphales l'entrée des grandes villes, enjoignait aux magistrats de brûler les livres des hérétiques, et condamnait ceux qui les transcrivaient à avoir la main coupée par le bourreau. Ces aveux montrent dans quels excès déplorables était tombé Justinien par condescendance pour les conseils du saint-père.

Ainsi, il résulte de la relation du diacre, qu'Agapet, qui était parti comme ambassadeur du roi Théodat, ne s'était occupé que d'affaires ecclésiastiques. Comment remplit-il sa mission auprès de l'empereur pour les affaires politiques? comment entama-t-il les négociations? avec quelle adresse sut-il les conduire? quel en fut le succès? Il n'y a qu'une réponse; le pape ne fit rien. Il soumit seulement à Justinien le sujet de son ambassade, sans insister pour une conclusion favorable, prévoyant que le clergé romain serait plus heureux sous la domination d'un prince catholique que sous l'autorité d'un monarque arien. Non-seulement Agapet fut parjure à son prince, mais encore à sa religion, en troublant le repos des Églises d'Orient, et en montrant une basse jalousie contre un prélat dont le seul crime était d'avoir osé comparer son siège à celui de l'évêque de Rome.

SILVÈRE,

JUSTINIEN,
empereur d'Orient.

60° PAPE.

CHILDEBERT,
roi de France.

Brigues à Rome pour parvenir aux dignités. — Silvère achète le pontificat au roi Théodat. — Trahison du pape. — Il livre Rome à Bélisaire. — Silvère est déposé et renfermé dans un monastère.

Les brigues par lesquelles on parvenait au souverain pontificat rappelaient ce qui se passait dans Rome païenne, où ceux qui aspiraient aux charges de la république achetaient les suffrages du peuple. « Au lieu d'une sage retenue, d'une » équité désintéressée, et d'une véritable élévation dans les » sentiments, la chaire de saint Pierre était devenue le prix de » l'audace, de la corruption et de l'avarice. » Les prétendants marchaient ouvertement à leur but, offrant de l'or aux uns, des dignités aux autres; engageant les biens de l'Église en faveur de ceux qui n'avaient point confiance dans leurs promesses, et mettant en œuvre toutes les séductions qui pouvaient augmenter le nombre de leurs créatures.

Les prêtres vendaient leurs suffrages; les cabales s'agitaient, enchérissaient sur les compétiteurs, enlevaient les partisans de leurs adversaires; enfin la victoire demeurait au plus riche, au plus rusé, au plus corrompu!

Au milieu de ces intrigues scandaleuses et de ces pratiques criminelles, Silvère, fils de l'ancien pape Hormisdas, séduit par l'ambition d'occuper la chaire de saint Pierre, en offrit une somme considérable au roi Théodat, et fut élu pontife de Rome.